

entre l'Angleterre et le pays de la part duquel on appréhende une attaque, afin d'examiner si la guerre serait juste. Derrière lui viendrait l'honorable député de Carleton (M. Carvell), avec plusieurs autres députés de la gauche. Cela prendrait des mois pour qu'ils se convainquent de l'opportunité d'une aide à la Grande-Bretagne ainsi menacée. Supposons, toutefois, que nous soyons attaqués, est-ce que la Grande-Bretagne n'aurait pas parfaitement raison de convoquer elle aussi son parlement pour décider si elle viendra à notre secours. Est-ce que la folie d'une pareille situation ne saute pas aux yeux des membres de la gauche.

Il nous faut tenir la marine de guerre britannique en état de protéger toutes les parties de ce vaste empire, afin que nul ennemi ne puisse avec succès attaquer le Canada avant que cette marine n'ait été détruite. C'est là le principe qui domine toute la situation, et, pour ma part, je pense être parfaitement justifiable de vouloir que l'on consacre à fortifier la défense par mer de ce vaste empire la somme que l'on propose d'y employer. Il ne s'agit pas de la seule Angleterre ni du Canada seulement, mais de l'Australie, de la Nouvelle-Zélande et de toutes les parties de l'empire britannique.

Selon la politique énoncée par les membres de la gauche, il s'ensuivrait une énorme publicité. La question de la guerre serait discutée au Parlement et tout se saurait. Chaque démarche faite serait comme des adversaires de la Grande-Bretagne. Est-ce que ces messieurs ne savent point que l'Angleterre possède un service où, par des voies secrètes, elle apprend ce qui se passe dans tous les pays du monde, et qu'elle peut, au besoin faire partir une flotte pour Vancouver, pour la Nouvelle-Zélande, pour les rives australiennes ou pour n'importe quelle partie du monde sans que l'ennemi sache ce qu'elle fait. Pour que la marine devienne effective, il faut de toute nécessité que l'amirauté anglaise obtienne des informations qui lui permettent de diriger secrètement sa flotte sur un point ou sur un autre. Supprimez cet avantage, et vous nuisez considérablement à l'efficacité des mouvements de la marine britannique. Qu'arriverait-il si nous tentions de mettre en service une flotte absolument indépendante de la marine anglaise. Avons nous bien songé à ce que nous ferions dans l'occurrence? Au cas où la guerre serait déclarée et que le Parlement serait convoqué, notre flotte se mettrait en marche à travers l'Atlantique, l'honorable député de Saint-Jean ayant consenti à ce que le Canada y prenne part. Cette flotte sera-t-elle exclusivement sous la direction de l'officier qui la commanderait? Viendra-t-elle, obéissant à l'initiative de cet officier, faire la lutte indépendamment de la flotte anglaise ou viendrait-elle se ranger sous une direction partant

M. WRIGHT.

du centre, sous un chef auquel toute l'affaire serait confiée? Faut-il conserver cette idée séparatiste d'une administration par nous-mêmes de notre marine pour ne pas perdre notre indépendance? Je ne saurais, monsieur le président, concevoir que l'on ait raison de craindre pour notre autonomie en accordant l'aide projetée, en faisant construire trois cuirassés momentanément prêtés à la marine anglaise. Il m'est impossible de comprendre en quoi notre autonomie en pourrait souffrir. Je veux bien que les membres de la gauche aient sur ce point une opinion à eux, mais je tiens à la mienne.

On a prétendu avoir suivi l'exemple qu'auraient donné les conservateurs lors de la discussion, il y a deux ans, de la convention douanière. Je nie absolument cette assertion. Dans le débat sur la réciprocité, nous nous sommes entièrement conformés aux règles de la Chambre. On sait que, lors de la discussion générale d'un projet de loi, tout se discute ou doit se discuter, et c'est ce que nous avons fait pour la convention douanière, chacun ayant eu l'occasion de parler une fois et une fois seulement. Au cours de ce débat, pas une seule règle n'a été violée. Personne n'a parlé plus d'une fois sur la question, et plusieurs n'ont pas ouvert la bouche. Sur une affaire de cette importance, je ne dénie pas le droit de tout membre de cette Chambre d'exprimer une fois son opinion. Mais qu'ont fait les membres de la gauche? Lors de la présentation du projet de subvention navale, ils se sont livrés à un débat peu étendu, et la discussion générale n'a donné lieu qu'à un débat tenu dans des bornes raisonnables; mais, arrivés à l'étude des articles en comité, ils ont voulu, contrairement aux règles de la Chambre et à toute règle de procédure parlementaire, s'engager dans un débat général. Depuis le moment où nous avons commencé l'examen des articles du bill, pas un d'entre eux qui soit resté dans les limites assignées par le règlement, à la moindre tentative de les y ramener, ils soulevaient une discussion. Impossible de leur faire observer les règles du débat, mais le grand public du Canada saura se faire une juste idée de la ligne de conduite qu'ils ont adoptée. S'ils se sont mis dans la tête que le public approuve leurs actes, ils se préparent pour quelqu'un de ces jours un réveil désagréable. Ce qu'ils ont fait est bien propre à donner satisfaction à tout adversaire, non seulement de la Grande-Bretagne, mais de chacune des parties de l'empire britannique. Pas un ami des Boers ou des fénians qui ne se réjouisse de leur attitude. Ils ont agi de manière à donner la plus grande satisfaction possible à tous les ennemis du Canada et de la Grande-Bretagne.